



Charte du Parent-encadrant

Notre but est d'offrir aux enfants, comme aux adultes, un repas convivial afin que tous mangent bien dans une ambiance agréable. L'investissement des parents joue un rôle essentiel dans le bon fonctionnement de notre structure.

Article 1 : Tours d'encadrement de la cantine

Lors de l'inscription d'un enfant à la cantine, les parents s'engagent à venir participer activement au bon fonctionnement de la cantine, de la sortie de l'école jusqu'au retour en classe.

Chaque famille aura à accomplir dans l'année 5 tours d'encadrement. En cas d'inscriptions occasionnelles, seulement 3 tours sont demandés

Article 2 : Personnes autorisées à effectuer les tours d'encadrement :

- les parents de l'enfant
- les grands parents
- une personne majeure de confiance (frère, sœur, voisin, oncle, ami, etc...).

Le nom, le prénom, le numéro de téléphone et le lien avec l'enfant devront nous être communiqués.

Article 3 : Inscriptions au tour d'encadrement

Les parents doivent s'inscrire sur le planning du site <http://www.louptiougolus.fr>. (voir détails dans le règlement intérieur disponible sur le même site)

Article 4 : Responsabilités et tâches du parent encadrant.

Le parent bénévole s'engage, dès la sortie de l'école et jusqu'au retour en classe à :

- faire régner l'ordre et la discipline aussi bien lors des trajets que du temps de repas ou de récréation.
- avoir un comportement respectueux et bienveillant envers les enfants et les adultes. Aucune violence physique ou verbale ne saurait être tolérée.
- Seconder au mieux la cantinière et le personnel de la cantine.

Les parents bénévoles présents sont responsables des enfants à leur charge dès la sortie de l'école et ce, jusqu'au retour en classe.

Article 5 : Déroulement du tour d'encadrement de la cantine

Cour de l'école :

- Se présenter 5 minutes avant la fin de la classe (11h40), à l'école maternelle.
- Les employées désigneront quels parents surveilleront les maternelles et les primaires
- Rejoindre la salle des fêtes en rang par 2, l'employé à l'avant et le parent à l'arrière.

Salle des fêtes :

- Les enfants suspendent leurs vêtements. Merci d'aider les plus petits.
- Ils vont aux toilettes et se lavent les mains : Surveiller les enfants : un adulte pour les garçons et un pour les filles.
- Les enfants attendent contre la cloison que les surveillantes leur désignent leur table.
- **Les adultes aident activement le personnel pour le service et surveillent les enfants à table tout en aidant les plus petits.**
- Ils doivent inciter à goûter.
- Ils font en sorte que le repas **se déroule dans le calme et le respect des uns et des autres.**
- A la fin du repas, **les adultes et les chefs de tables** regroupent et trient la vaisselle sur la table prévue à cet effet.
- Accompagner à nouveau les enfants aux toilettes (surtout les maternelles).

Attention : les parents ne doivent pas entrer dans la cuisine. Seul le personnel de la cantine est habilité à le faire.

Récréation :

- En cas de pluie, tous les enfants restent à l'intérieur de la salle. Les maternelles vont jouer du côté garderie. Les grands font des jeux de société dans le coin cantine.
- Si le temps le permet, les enfants vont jouer en extérieur.

Retour dans les classes à 13h20, fin du tour d'encadrement.

N'hésitez pas à demander des explications ou des conseils aux surveillantes. Elles seront ravies de vous renseigner.

En cas de question, vous pouvez contacter Christine (06 79 36 99 83) ou Elsa (06 42 44 70 74).